



Répondre aux besoins énergétiques de l'Afrique

Les énergies durables font partie des priorités de la BEI en Afrique. Environ 57 % des habitants n'ont toujours pas accès à l'électricité dans cette région, ce qui a pour effet d'entraver le développement économique et d'empêcher l'exploitation du potentiel du continent. À l'heure actuelle, le secteur de l'énergie pâtit d'un manque d'efficacité et la pratique de tarifs inférieurs aux coûts freine les investissements nécessaires. Le continent recèle, toutefois, d'immenses ressources en énergies renouvelables non exploitées ; près du quart des opérations de la BEI en Afrique subsaharienne et plus du tiers de ses opérations en Afrique du Nord ont soutenu le secteur de l'énergie. La Banque propose des ressources financières et des compétences techniques à l'appui de projets ayant trait à la production et au transport d'électricité, en mettant l'accent sur les énergies renouvelables et l'intégration régionale, autant d'éléments qui contribuent au développement de l'économie africaine.

Garantir l'accès à des services énergétiques durables et modernes est essentiel pour répondre aux besoins humains fondamentaux et favoriser le développement économique et social sur l'ensemble du continent africain. Il s'agit du septième des 17 objectifs de développement durable des Nations unies. L'énergie est depuis longtemps au centre de l'action de la BEI tant en Afrique du Nord qu'en Afrique subsaharienne, avec plus de 4 milliards d'EUR investis au cours des cinq dernières années.

L'Afrique possède d'abondantes ressources renouvelables comme l'hydroélectricité, l'énergie éolienne et l'énergie solaire. La BEI soutient des projets qui favorisent l'exploitation responsable de ces ressources naturelles pour fournir une énergie propre à des tarifs abordables. Elle appuie ainsi des initiatives portant sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ou des projets de production et de transport d'électricité qui présentent un intérêt régional et stimulent la croissance économique.

La Banque soutient également des centrales électriques au gaz naturel à haut rendement et d'autres projets solides sur le plan environnemental dans le secteur du gaz, dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour répondre de manière durable à la demande croissante en énergie.

L'action en faveur du climat est au cœur de toutes les activités de la BEI et, à l'occasion de la COP 21 qui s'est tenue à Paris fin 2015, la Banque s'est engagée à porter de 25 % à 35 % la part de ses investissements consacrée à l'action pour le climat à l'extérieur de l'Union européenne (UE).





Pour relever ce défi, la Banque constitue une solide réserve de projets relatifs à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à leurs effets. Ces trois dernières années, 23 % des prêts qu'elle a accordés en Afrique ont servi à financer l'action en faveur du climat.

Une stratégie énergétique globale

La production d'électricité doit être accrue dans des proportions importantes pour satisfaire aux besoins actuels et à la demande croissante sur le continent. Dans la logique de son engagement en faveur du climat et de la nécessité d'assurer l'accessibilité financière de l'énergie, la BEI soutient l'exploitation de **ressources renouvelables** d'un bon rapport coût-efficacité, notamment des énergies solaire, éolienne et hydroélectrique.

En Afrique du Nord, l'énergie renouvelable représente actuellement une très faible part de l'approvisionnement énergétique total. Toutefois, la BEI a mis au point une gamme de nouveaux outils à l'appui de ce secteur, notamment l'Initiative de préparation des projets relevant du Plan solaire méditerranéen.

L'Afrique subsaharienne possède dans ce domaine un immense potentiel. Ainsi, environ 90 % du potentiel hydroélectrique économiquement exploitable du continent (qui représente le dixième de la capacité mondiale totale) demeurent inexploités. La BEI fait porter son action sur de grands projets régionaux et nationaux de production et de transport d'électricité mettant à profit ces abondantes ressources pour stimuler le développement économique.

Investir dans **les réseaux d'énergie** et leur modernisation est indispensable, à la fois pour soutenir l'intégration de sources d'énergie renouvelables et pour garantir la qualité, l'efficacité et la sécurité de l'approvisionnement. La BEI privilégie les projets énergétiques favorisant **l'intégration régionale**, notamment parce que la coopération régionale dans le domaine de l'énergie peut aider à remédier au problème auquel sont confrontés de nombreux marchés nationaux, à savoir celui de leur taille limitée.

Les investissements dans **l'efficacité énergétique**, y compris à destination des ménages, de l'industrie et du secteur public, contribuent à accroître l'énergie disponible et à réduire la facture énergétique. Par contre-coup, ils renforcent l'accès à l'énergie, la compétitivité économique et la croissance. La question de l'utilisation efficace des ressources est intégrée dans tous les projets financés par la BEI dans les pays africains, et pas seulement dans le secteur de l'énergie.

Des instruments financiers sur mesure

Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (FFI) fournit des aides non remboursables en faveur de projets régionaux d'infrastructures en Afrique subsaharienne, à l'appui du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA).

Le FFI est doté d'un guichet spécifique pour le financement d'activités qui contribuent à la réalisation des objectifs de l'initiative des Nations unies intitulée « **Énergie durable pour tous** » (SE4All). Au titre de ce guichet, la BEI gère par exemple une participation en fonds propres de 25 millions d'EUR dans le projet « Parc éolien du lac Turkana » (300 MW) au Kenya.

La Banque met par ailleurs en place une série **d'instruments de financement innovants**, également destinés aux petits projets relatifs aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.

Appui à la coopération au développement de l'UE

En tant que banque de l'Union européenne, la BEI s'attache à financer des investissements qui appuient la mise en œuvre des politiques d'aide au développement de l'UE. Elle participe à la réponse apportée par l'Union européenne à l'initiative des Nations unies baptisée « Énergie durable pour tous » (SE4All), ainsi qu'au « Programme pour le changement » de l'UE et à la stratégie conjointe Afrique-UE.

En Afrique, la BEI exerce ses activités en vertu de son mandat de prêt extérieur (Afrique du Nord et République d'Afrique du Sud), de l'Accord de Cotonou (Afrique subsaharienne) et de son mandat pour la lutte contre les changements climatiques.

En Afrique subsaharienne, elle finance des projets et assure des services de conseil au titre de la Facilité d'investissement, un fonds renouvelable, ainsi que sur ses ressources propres. Elle peut aussi panacher ses prêts avec des aides non remboursables destinées à l'assistance technique, notamment celles du Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures.

La Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) regroupe l'ensemble des services mis en place par la Banque pour l'Afrique du Nord. Parallèlement aux prêts, la FEMIP propose une assistance technique et des services de conseils, en particulier via son Fonds fiduciaire. La Facilité d'investissement pour le voisinage (FIV) de la Commission européenne est une importante source complémentaire de fonds qui peuvent être panachés avec les ressources de la BEI.

En Afrique du Sud, les domaines d'action prioritaires de la BEI restent ceux définis dans le document de stratégie commune de l'UE pour ce pays. La Banque continuera en particulier d'axer ses efforts sur les investissements prioritaires dans les domaines des infrastructures économiques et sociales (électricité, eau et infrastructures municipales, notamment), sur le soutien du secteur privé et sur les projets liés à l'action en faveur du climat.



Il s'agit notamment de dispositifs d'assistance technique et de partage des risques avec des banques locales (Mécanisme en faveur des énergies renouvelables en Afrique), d'activités de conseil et d'octroi de prêts sur la base de la performance (Plateforme de performance pour les énergies renouvelables), ainsi que d'assistance technique au rehaussement de crédit (Fonds de garantie en faveur de l'énergie en Afrique). La BEI continuera également à assurer des services de conseil auprès du Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (Geeref), qui mobilise du capital-investissement pour soutenir des projets de petite dimension portant sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

En Afrique du Nord, la Banque a créé, en 2014, Camena, un guichet réservé à l'action pour le climat au sein du Fonds fiduciaire de la FEMIP (FFF). Doté d'une contribution initiale du département britannique du développement international (DFID) de 15 millions de GBP, le dispositif Camena fournira des services de conseil pour encourager l'élaboration de nouveaux projets d'investissement en faveur du climat et, partant, aider à répondre à la demande de plus en plus grande pour une stratégie de croissance et de développement plus verte dans la région.

L'objectif du **Mécanisme de la FEMIP en faveur des énergies durables** est de mettre des lignes de crédit à la disposition des intermédiaires financiers locaux en Jordanie et au Maroc, pour financer des investissements relatifs à l'efficacité énergétique et des investissements de petite dimension relatifs aux énergies durables dans les secteurs de l'industrie, des PME, de l'agroalimentaire, des services commerciaux et de l'immobilier résidentiel. Parallèlement, la BEI s'emploie à mettre au point un mécanisme combinant des ressources financières et une assistance technique ciblée, sur la base d'une étude soutenue par le Fonds fiduciaire de la FEMIP. Ce mécanisme s'inspirera du très performant Mécanisme européen d'assistance technique pour les projets énergétiques locaux (ELENA).

Une assistance technique pour encourager l'exploitation de l'énergie solaire dans le bassin méditerranéen

Le Programme de préparation de projets relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables relevant du Plan solaire méditerranéen a été mis en place à l'initiative de la BEI. Le soutien de la Banque repose sur l'expérience qu'elle a acquise au cours de plus de 30 années d'activité dans la région. Ce programme, financé au moyen d'une aide non remboursable de 5 millions d'EUR de l'UE dans le cadre de la FIV, a été conçu pour soutenir la préparation de projets relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables. Il permettra d'accélérer la mise en œuvre de projets (jusqu'à 20 au total) ciblant ces domaines dans les pays partenaires méditerranéens.



Depuis 2007, le **Mécanisme pour une énergie durable et un approvisionnement énergétique sûr** permet à la Banque de contribuer plus efficacement à la mise en œuvre des politiques clés de l'UE en la matière. En Afrique, la BEI a signé trois projets au titre de ce mécanisme pour un montant total de plus de 15 millions d'EUR.

Des raccordements officiels en Afrique de l'Ouest

L'Afrique de l'Ouest possède un énorme potentiel en matière de production d'énergie renouvelable, mais à l'heure actuelle, les réseaux de distribution de la région ne parviennent pas à suivre. Cette situation va changer au cours des années à venir, car une nouvelle page s'ouvre pour la région grâce à l'interconnexion des réseaux d'électricité. La BEI soutient l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG) en accordant des prêts de 65 millions d'EUR à la Guinée et de 20 millions d'EUR au Sénégal. Cet investissement permettra de financer la construction d'un réseau de transport d'électricité à haute tension de 925 km.

Composante essentielle du Pool d'énergie ouest-africain, la nouvelle infrastructure servira à raccorder les réseaux d'électricité des quatre pays membres de l'OMVG, dont font également partie la Gambie et la Guinée-Bissau. Grâce au

renforcement et à l'extension des réseaux de distribution d'électricité, plus de gens auront accès à l'électricité dans ces pays, ce qui est extrêmement important pour le développement économique. Ce projet permettra de réduire la dépendance vis-à-vis des générateurs diesel, qui, en plus d'être coûteux à l'exploitation et dangereux pour l'environnement, ne sont pas toujours fiables.

La BEI est déterminée à soutenir des initiatives en matière d'énergie propre et sûre en Afrique de l'Ouest. L'année dernière, elle a financé un programme de rénovation d'installations hydroélectriques et de réseaux locaux de distribution d'électricité en Guinée. Le potentiel de production du pays est estimé à 6 000 MW. Toutefois, seulement 2 % de celui-ci sont actuellement exploités. La Guinée deviendra un grand producteur d'électricité et les systèmes nécessaires pour lui permettre, ainsi qu'à ses voisins, d'en profiter vont être mis en place.



Le plus grand parc éolien d'Afrique subsaharienne

Les travaux ont réellement commencé sur le chantier du parc éolien du lac Turkana, la plus grande centrale électrique de ce type en Afrique subsaharienne. Les 365 éoliennes de ce parc d'une capacité de 310 MW se situent dans une zone aride qui est un véritable tunnel aérodynamique naturel. La BEI y a investi un montant de 200 millions d'EUR, qui a été combiné à un instrument financier de 25 millions d'EUR du Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures. D'un coût total de plus de 600 millions d'EUR, il s'agit du plus grand projet PPP jamais réalisé au Kenya. La production du parc permettra d'augmenter de 20 % la capacité de production installée du pays.

Le parc éolien présente d'autres avantages. Le lac Turkana sera relié au réseau routier du pays, ce qui améliorera l'efficacité des transports de marchandises. De nouvelles régions seront raccordées au réseau électrique grâce à une ligne de transport d'électricité de 420 km. D'autres régions bénéficieront d'un approvisionnement électrique stable et ne seront donc plus obligées d'utiliser des générateurs diesel coûteux, peu fiables et polluants. Lorsqu'il sera pleinement opérationnel, le parc éolien du lac Turkana contribuera à réduire les émissions de CO₂ de 16 millions de tonnes en vingt ans.

Ce projet permettra de créer quelque 2 800 emplois directs tout au long de sa durée de vie. En outre, de petites entreprises généreront des milliers d'emplois supplémentaires au Kenya grâce aux possibilités qu'offre la production d'une électricité propre et stable à 60 % du coût unitaire de l'équivalent en électricité d'origine thermique.

Valorisation des immenses ressources solaires du Maroc

Ouarzazate est située dans le sud-ouest du Maroc, à environ 525 km au sud de Rabat. Cette ville abrite un nouveau complexe solaire, le premier projet de grande dimension réalisé dans le cadre du Plan solaire méditerranéen.

La BEI a investi plus de 500 millions d'EUR dans cet ambitieux projet d'énergie propre qui utilisera la technologie des capteurs cylindro-paraboliques à concentration. Des miroirs concentreront la lumière du soleil sur une vaste superficie et cette énergie sera ensuite convertie en chaleur pour actionner une turbine raccordée à un générateur d'électricité.

La Banque croit en ce projet et a dégagé plusieurs tranches de financement. Elle a également apporté son savoir-faire technique dans les énergies renouvelables pour améliorer la bancabilité du projet et contribuer à la réalisation d'études préparatoires ayant trait en particulier à la passation des

marchés et à l'environnement. Ce projet bénéficie également de financements de la Facilité d'investissement pour le voisinage de la Commission européenne.

La centrale produira jusqu'à 160 MW d'électricité par an et assurera au minimum trois heures de stockage d'énergie à pleine charge, permettant d'éviter l'émission de plus de 150 000 tonnes de CO₂ par an. Globalement, le complexe devrait fournir une puissance électrique de 580 MW au maximum, de quoi alimenter une ville de plus d'un million d'habitants.

Une fois intégralement réalisé, le complexe de Ouarzazate sera l'un des plus grands au monde. Pour le Maroc, il sera vecteur d'énergie renouvelable et de sûreté d'approvisionnement énergétique. Il contribuera également à créer 4 400 emplois durant la construction et 210 emplois permanents, au bénéfice principalement de la main-d'œuvre locale. À l'avenir, la production pourra être en partie exportée vers l'UE.